

Contenu de l'examen

L'examen comprend :

- Un énoncé de cas pratique (en page 2 de ce document)
- Un questionnaire à choix multiple (QCM) de 3 pages (en pages 5, 6 et 7 de ce document, version A ou B)
- Une grille de réponses de QCM (version A ou B selon votre énoncé de QCM)
- Un calendrier 2022 (page 3 du présent document)
- Un tableau de l'échelle bernoise (page 4 du présent document)

Répartition des points

Cas pratique : **3.5 points.**

QCM : **2.5 points.**

Consignes pour le cas pratique

1. Sur tous les feuillets utilisés, veuillez inscrire vos **nom·s et prénom·s**.
2. Pour chaque question, formulez votre réponse en **sylogismes complets** (majeure, mineure, conclusion). N'oubliez pas de **dater** précisément les délais, de **conclure** pour chaque question posée et de **calculer** les prétentions lorsque l'énoncé le permet.

Cas pratique

Thomas S. travaille dans le salon de coiffure *Un grand bol d'hair* depuis le 1^{er} juin 2020 en tant que styliste capillaire. Il dispose d'un **contrat de travail écrit** prévoyant un **salaire de 4'400 CHF brut mensuel, payé 12 fois l'an**.

En mars 2022, de longs travaux de rénovation sont entrepris dans le bâtiment où se situe le salon. En raison du bruit et de la poussière engendrés, le salon connaît une baisse de la clientèle importante et une diminution drastique de son chiffre d'affaires.

Le 11 mai 2022, sachant que les travaux vont durer encore plusieurs mois, la gérante du salon se voit dès lors obligée de signifier à Thomas S. son **licenciement**. Malgré le manque de clientèle, la gérante demande à Thomas S. de **continuer à venir au salon** jusqu'à la fin du contrat.

Le dimanche 19 juin 2022, Thomas S. se rend à un barbecue organisé par un ami. Le mardi 21 juin à midi, l'ami de Thomas S. l'informe du fait qu'il souffre d'une mononucléose et que son médecin lui a demandé de prévenir ses proches vu la nature contagieuse de la maladie. Le mercredi 22 juin 2022, Thomas S. va se faire tester chez son médecin, qui diagnostique une mononucléose. Thomas S. doit rester **quatre semaines à la maison, jusqu'au 19 juillet 2022 inclus**.

Thomas S., qui avait déjà été en **incapacité de travail** du 12 au 18 mai 2022 en raison d'une grippe, se sent un peu déprimé par sa situation. Il tente de se remonter le moral en invitant des amis au restaurant pour une soirée « huîtres à gogo » le soir du 28 août 2022. Hélas, une **indigestion aux fruits de mer** le cloue au lit les 29 et 30 août 2022.

Chacune des incapacités de travail susmentionnées est attestée par un **certificat médical**.

Thomas S. vous demande aujourd'hui de déterminer l'**échéance de son délai de congé** ainsi que ses **prétentions salariales** eu égard aux incapacités de travail survenues suite au licenciement.

Ne traitez pas des aspects liés au droit du bail.

Calendrier 2022

Janvier 2022							Février 2022							Mars 2022									
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52						1	2	5	1	2	3	4	5	6		9	1	2	3	4	5	6	
1	3	4	5	6	7	8	9	6	7	8	9	10	11	12	13	10	7	8	9	10	11	12	13
2	10	11	12	13	14	15	16	7	14	15	16	17	18	19	20	11	14	15	16	17	18	19	20
3	17	18	19	20	21	22	23	8	21	22	23	24	25	26	27	12	21	22	23	24	25	26	27
4	24	25	26	27	28	29	30	9	28							13	28	29	30	31			
5	31																						
Avril 2022							Mai 2022							Juin 2022									
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13					1	2	3	17							1	22			1	2	3	4	5
14	4	5	6	7	8	9	10	18	2	3	4	5	6	7	8	23	6	7	8	9	10	11	12
15	11	12	13	14	15	16	17	19	9	10	11	12	13	14	15	24	13	14	15	16	17	18	19
16	18	19	20	21	22	23	24	20	16	17	18	19	20	21	22	25	20	21	22	23	24	25	26
17	25	26	27	28	29	30		21	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30			
								22	30	31													
Juillet 2022							Août 2022							Septembre 2022									
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26					1	2	3	31	1	2	3	4	5	6	7	35				1	2	3	4
27	4	5	6	7	8	9	10	32	8	9	10	11	12	13	14	36	5	6	7	8	9	10	11
28	11	12	13	14	15	16	17	33	15	16	17	18	19	20	21	37	12	13	14	15	16	17	18
29	18	19	20	21	22	23	24	34	22	23	24	25	26	27	28	38	19	20	21	22	23	24	25
30	25	26	27	28	29	30	31	35	29	30	31					39	26	27	28	29	30		
Octobre 2022							Novembre 2022							Décembre 2022									
N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	N°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2	44		1	2	3	4	5	6	48				1	2	3	4
40	3	4	5	6	7	8	9	45	7	8	9	10	11	12	13	49	5	6	7	8	9	10	11
41	10	11	12	13	14	15	16	46	14	15	16	17	18	19	20	50	12	13	14	15	16	17	18
42	17	18	19	20	21	22	23	47	21	22	23	24	25	26	27	51	19	20	21	22	23	24	25
43	24	25	26	27	28	29	30	48	28	29	30					52	26	27	28	29	30	31	
44	31																						

Echelle de Berne

Durant la 1 ^{ère} année de service	3 semaines de salaire
Durant la 2 ^{ème} année de service	1 mois de salaire
De la 2 ^{ème} à la 4 ^{ème} année de service	2 mois de salaire
De la 5 ^{ème} à la 9 ^{ème} année de service	3 mois de salaire
De la 10 ^{ème} à la 14 ^{ème} année de service	4 mois de salaire
De la 15 ^{ème} à la 19 ^{ème} année de service	5 mois de salaire



II - Questionnaire à choix multiples (3 pages)

Consignes

N'oubliez pas d'inscrire vos réponses sur la **grille de réponses** séparée.

1. Indiquez vos **nom-s**, **prénom-s** dans l'espace dédié en haut de la grille de réponses.
2. En haut à droite de la grille, inscrivez dans un premier temps **votre numéro d'identification d'étudiant-e** dans l'encadré, puis cochez les cases correspondantes aux chiffres du numéro d'identification dans le tableau, voir schéma :

Form for answers
For automatic analysis

First name: ROSE Surname: PANTHELE Signature: Rose Panthéle

Group: ☒ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

This answer form will be scanned automatically. Please do not fold or spot. Use a black or blue pen to mark the fields.

Only clear markings can be interpreted correctly! If you want to correct a marking, completely fill the box with color. This field will be interpreted as an empty box.

Corrected boxes cannot be marked again. Please do not write anything outside of the boxes.

ID number: 269118030

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

3. Répondez aux questions posées **en cochant la bonne réponse**. Aucune justification n'est demandée. Pour chaque question, il y a une seule case à cocher. Il n'y a pas de point négatif.

Le procédé de correction, automatisé, exige que votre grille de réponses soit remplie de façon propre et claire, sans rature, et ce avec un **stylo noir ou bleu**. Attention de ne pas la plier ni la tacher. Il vous faut **mettre une croix (X) dans la case souhaitée**. En cas de changement de réponse souhaitée, il faut colorier entièrement la case de la réponse que vous ne souhaitez plus donner et mettre une croix dans l'autre. N'écrivez rien en dehors des cases.

Votre groupe (A ou B) est indiqué sur votre grille de réponses et sur vos questions de QCM ; vérifiez que le même groupe est mentionné sur les deux documents.

Questionnaire à choix multiples – Groupe B

1) T. est bijoutier à Genève dans un petit commerce. En vertu du droit public, la durée de sa semaine de travail ne doit pas dépasser 50 heures. Son contrat de travail prévoit un temps de travail de 42 heures par semaine. En raison de la période estivale et des mariages qui y ont lieu, il a travaillé 49 heures la semaine du 8 août 2022, puis 53 heures la semaine du 15 août 2022. Au demeurant, il n'a jamais travaillé plus de 42 heures par semaine depuis le début de l'année.

- a. En août 2022, T. a droit à la rémunération de 6 heures supplémentaires et 12 heures de travail supplémentaire.
- b. En août 2022, T. a réalisé des heures de travail supplémentaires, mais il n'a le droit d'avoir un supplément salarial de 25% que dès la 61ème heure de travail supplémentaire.
- c. En août 2022, T. a droit à la rémunération de 15 heures supplémentaires et 3 heures de travail supplémentaire.

2) T. travaille pour E. depuis le 1er juillet 2022. Le 15 juillet 2022, T. découvre qu'elle est enceinte et en informe tout de suite E. Le 20 juillet 2022, E. licencie T. avec un délai de congé de sept jours conformément à l'art. 335b al. 1 CO.

- a. Le délai de congé est suspendu pendant la durée de la grossesse ainsi que pendant les seize semaines qui suivent l'accouchement.
- b. T. doit s'opposer à son licenciement durant son délai de congé puis agir par voie d'action en justice dans les 180 jours à compter de la fin du contrat si elle souhaite obtenir une indemnité.
- c. Il s'agit d'un licenciement repréailles au sens de l'art. 10 LEg.

3) Entrée en fonction le 1er décembre 2021, T. a été en incapacité de travail pendant 2 semaines en janvier 2022 en raison d'une grippe. Début mai 2022, elle est percutée par une voiture en traversant un passage piéton et se trouve en incapacité de travail durant 8 semaines. Elle n'a pas encore pris de vacances en 2022. La période de référence permettant de calculer le droit aux vacances :

- a. Peut être réduite d'un mois.
- b. Peut être réduite de 1,3 mois.
- c. Ne peut pas être réduite.
- d. Peut être réduite de 10 semaines.

4) Concernant le certificat de travail, laquelle de ces affirmations est correcte :

- a. La partie employeuse a le droit de refuser de délivrer un certificat de travail complet.
- b. Les interruptions de travail doivent être indiquées si elles couvrent presque toute la durée de la relation de travail.
- c. Vu les normes de protection de la personnalité, la partie salariée a le droit d'interdire à la partie employeuse d'indiquer la durée de très longues interruptions de travail si elles sont causées par une maladie.

5) T. a répondu à une annonce pour un poste de « chauffeur poids lourd » dans l'entreprise où travaille son meilleur ami Jim. Le 24 août 2022, lors de l'entretien d'embauche, le chef des conducteurs demande à T. d'effectuer des manœuvres avec le camion. Elle les effectue parfaitement et reçoit les félicitations du chef. C'est avec étonnement qu'elle reçoit le lendemain un courriel de refus d'engagement. Ce dimanche-là, elle mange avec Jim, qui lui explique que la plupart des autres chauffeurs n'étaient « pas super enthousiastes » à l'idée d'avoir une femme dans l'équipe, estimant qu'elle ne serait pas à même d'assumer la charge de travail et qu'en plus « chauffeur poids lourd, c'est pas pour les gonzesses ».

- a. T. peut agir en justice pour obtenir une indemnité pour refus d'embauche discriminatoire jusqu'au 28 octobre 2022.
- b. T. peut agir en justice pour obtenir une indemnité pour refus d'embauche discriminatoire jusqu'au 30 novembre 2022.
- c. T. peut agir en justice pour obtenir une indemnité pour refus d'embauche discriminatoire jusqu'au 25 novembre 2022.
- d. T. peut agir en justice pour obtenir une indemnité pour refus d'embauche discriminatoire jusqu'au 25 octobre 2022.